

ACCESSIBILITÉ 2023 2024

Nos locaux sont accessibles à des personnes à mobilité réduite. Quelles que soient vos difficultés nous vous demandons de nous contacter pour évaluer avec vous les conditions du déroulement de votre formation et remplir avec vous cette Annexe accessibilité. Vous pouvez cependant dès à présent indiquer ci-dessous la nature des difficultés susceptibles de perturber votre apprentissage Pour en discuter avec vous, le référent handicap de l'OF vous rencontrera en entretien individuel.

Action de formation :

Cocher l'action de formation concernée

MTC1	MTC2	MTC3	MTC4	MTC5	QG1	QG2	QG3	TN1	TN2

Personne concernée par l'annexe accessibilité :

NOM : **Prénom** :

Difficultés et handicap de nature à perturber les acquisitions en cours de formation :

Modalités de recherche de solutions d'accessibilité :

- Interne par M. Thierry Staszewski (réfèrent handicap de l'EMC Clermont)

- Externe par appel à l'un des partenaires locaux susceptible d'aider le prestataire dans la prise en compte des personnes en situation de handicap
 - CAP EMPLOI 63 – AGEFIPH (insertion professionnelle de personnes handicapées)
19, bd Berthelot 63400 Chamalières (04 73 16 18 18)
 - Maison Départementale des Personnes Handicapées
11, rue Vaucanson 63100 Clermont-Ferrand (04 73 74 51 20)
 - Association Handi-Sup (étudiants / www.handisupauvergne.org)
64 rue des Courtiaux 63000 Clermont-Ferrand (04 43 55 04 55)
Contact : Emmanuel PATRIER
 - Association Valentin HAUY (malvoyants / www.avh.asso.fr)
24 av des Paulines 63000 Clermont-Ferrand (04 73 91 37 81)
Contact Bernard LUCEAU

Adaptations retenues pour rendre la formation accessible selon les difficultés décrites :

Signature du stagiaire :

Cadre réservé OF	Résultats obtenus : Améliorations à apporter au dispositif pour d'autres cas comparables :
------------------	---